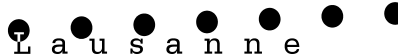




Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

T + 41 21 316 05 15
F + 41 21 316 40 52
info.bic@vd.ch



Service du développement de la Ville
et de la communication - Info presse
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50
F + 41 21 315 20 05
presse@lausanne.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concours pour l'assainissement énergétique du groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont organisé conjointement un concours de projets d'assainissement de l'enveloppe du groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne. La volonté est de mener une réflexion globale et cohérente sur l'entier du complexe dans le but de réduire la consommation énergétique de ces bâtiments construits entre 1969 et 1971. Sur les huit projets remis, quatre ont été primés. Le lauréat est "Vague" du bureau d'architectes lausannois de Patrick Chiché.

Le complexe scolaire de la Vallée de la Jeunesse comprend les locaux de l'Ecole professionnelle et de commerce de Lausanne (EPCL), propriété du Canton, et le centre sportif de la Vallée de la Jeunesse, propriété de la Ville. Construits entre 1969 et 1971, ces bâtiments font partie de la première série de prototypes de constructions CROCS (Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires). Cette méthode permettait de réaliser rapidement et à bon marché des écoles pour faire face à la demande liée au baby-boom. Classé en note 3 au recensement architectural, le groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse est le témoin le plus authentique des bâtiments CROCS.

Conçues avant la crise pétrolière de 1974 sans réflexion énergétique, les bâtiments n'ont subi aucune rénovation majeure en façade et en toiture depuis leur construction, malgré le mauvais vieillissement avéré de ce type de construction. Le complexe connaît des problèmes d'isolation et d'étanchéité des façades et d'infiltration d'eau depuis la toiture.

Afin de mener une réflexion globale et cohérente sur l'entier du complexe, le Canton et la Ville ont organisé un concours ouvert, à un degré, de projets d'architecture et de physique du bâtiment. Sur les huit projets remis, quatre ont été primés. Le jury a attribué à l'unanimité le 1^{er} prix au projet "Vague" de Patrick Chiché. Le remplacement partiel de la façade est une proposition qui respecte le mieux l'identité CROCS et est économique. L'intégration de capteurs piézos, couleur or sur la peau extérieure des bâtiments a également séduit le jury.

L'assainissement énergétique de l'EPCL est une priorité pour le Canton qui compte baisser de 60% la consommation d'énergie. C'est l'un des projets d'un crédit-cadre de 42.34 millions de francs accordé par le Grand Conseil en octobre 2010. Les crédits communaux n'ont pas encore été octroyés.

L'exposition des huit projets est ouverte au public dans le hall de l'EPCL, jusqu'au 5 décembre (lundi au vendredi : 17h30 à 20h30 – samedi : 8h00 à 11h30).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud
Service du développement de la Ville et de la communication de Lausanne

Lausanne, le 22 novembre 2011

Renseignements :

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 et Yves Golay, chef a.i. de la division architecture et ingénierie, Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), président du jury, 021 316 73 17

Lausanne, Nicole Christe, architecte de la Ville, 021 315 56 10